

CAHORS, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste. PRIX DE L'ABONNEMENT: LOT, AVOUZE, TANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOT ET GARONNE, TARN-ET-GARONNE: Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr.; Trois mois, 8 fr. AUTRES DEPARTEMENTS: Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARDIS ET SAMEDIS

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS: ANNONCES, 25 centimes la ligne; RÉCLAMES, 50 centimes la ligne. Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance. Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés. L'ABONNEMENT se paie d'avance. Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

CALENDRIER DU LOT.				Départ des Correspondances		SERVICE DES POSTES.		Arrivée des Correspondances	
DATE	JOURS	FÊTE	FOIRES	DESIGNATION DES ROUTES.	Heure des chargements.	Dernière levée (bolte).	DESIGNATION DES ROUTES.	Arrivée des Courriers	Distrib. en ville.
17	Diman.	S. Avit.		D. Q. le 6, à 7 h 22' du mat.	7 h. s.	4 h. m.	Assier, Laurès, St.-Géry, Figeac, Livernon, Rodez, Caberets, Castelnaud.	6 h. s.	6 h. 45 s.
18	Lund.	ss Marc et M.	Prouilhac, Vayrac, St-Caprais.	N. L. le 12 à 10 h 16' du soir.	7 h. s.	3 h 30 m.	Gourdon, Catus, Sariat.	5 h 30 s.	6 h. 45 s.
19	Mardi.	se Julienne.	Duravel.	P. Q. le 19 à 11 h 54' du soir.	7 h. s.	9 h 30 s.	Gramat, St.-Céré, Souillac, Marlet, Tulle, Aurillac, Figeac, Vayrac.	5 h 00 s.	6 h. 45 s.
20	Mercr.	s Silvère.	Salviac.	P. L. le 28, à 3 h 45' du mat.	7 h. s.	10 h. s.	Libos n° 1, Castelfranc, Duravel, Agen, Lussac, Puy-l'Évêque, Villeneuve-sur-Lot.	2 h 45 s.	5 h. 30 s.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1866, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon.

Cahors, le 13 Juin 1866.

	R° 3 p. 0/0	4 1/2 p. 0/0
Du 11 juin.....	63 75	92 25
Du 12.....	63 90	92 50
Du 13.....	63 75	92 50

Dépêche télégraphique

Paris, le 13 juin 1866.
Le Ministre de l'Intérieur à M. le Préfet du Lot.
Le Ministre d'Etat a donné lecture au Corps législatif de la lettre suivante, adressée par l'Empereur au Ministre des Affaires Etrangères :
Palais des Tuileries, le 11 juin 1866.
« Monsieur le Ministre,
« Au moment où semblent s'évanouir les espérances de paix que la réunion de la conférence nous avait fait concevoir, il est essentiel d'expliquer, par une circulaire aux agents diplomatiques à l'étranger, les idées que mon Gouvernement proposait d'apporter dans les Conseils de l'Europe et la conduite qu'il compte tenir en présence des événements qui se préparent.
« Cette communication placera notre politique dans son véritable jour. Si la conférence avait eu lieu, notre langage, vous le savez, devait être explicite. Vous deviez déclarer, en mon nom, que je repoussais toute idée d'agrandissement territorial, tant que l'équilibre européen ne serait pas rompu.
« En effet, nous ne pourrions songer à l'extension de nos frontières que si la carte de l'Europe venait à être modifiée, au profit exclusif d'une grande puissance, et si les provinces limitrophes demandaient par des vœux librement exprimés, leur annexion à la France.
« En dehors de ces circonstances, je crois plus digne de notre pays de préférer à des acquisitions de territoire le précieux avantage de vivre en bonne intelligence avec nos voisins en respectant leur indépendance et leur nationalité.
« Animé de ces sentiments et n'ayant en vue que le maintien de la paix, j'avais fait appel à l'Angleterre et à la Russie pour adresser ensemble aux parties intéressées des paroles de conciliation. Nous aurions, en ce qui nous concerne, désiré pour les Etats secondaires de la Confédération une union plus intime, une organisation plus puissante, un rôle plus important; pour la Prusse, plus d'homogénéité et de force dans le nord; pour l'Autriche le maintien de sa grande position en Allemagne; nous aurions voulu, en outre, que, moyennant une compensation équitable, l'Autriche pût céder la Vénétie à l'Italie. Car si, de concert avec la Prusse et sans se préoccuper du traité de 1852, elle a fait au Danemark une guerre au nom de la nationalité allemande, il me paraît juste qu'elle reconnût en Italie le même principe, en complétant l'indépendance de la Péninsule.
« Telles sont les idées que, dans l'intérêt du repos de l'Europe, nous aurions essayé de faire prévaloir; aujourd'hui, il est à craindre que le sort des armes seul en décide. En face de ces éventualités, quelle est l'attitude qui convient à la France? Devons-nous manifester notre déplaisir, parce que l'Allemagne trouve les traités de 1815 impuissants à satisfaire ses tendances nationales et à maintenir sa tranquillité? L'accord établi entre les puissances neutres restera à lui seul un gage de sécurité pour l'Europe; elles avaient montré leur haute impartialité en prenant la résolution de restreindre la discussion de la conférence aux questions pendantes; pour les résoudre, je croyais qu'il fallait les aborder franchement, les dégager du voile diplomatique qui les couvrait, et prendre, en sérieuse considération, les vœux légitimes des souverains et des peuples. Le conflit qui s'est élevé a trois causes: la situation géographique de la Prusse mal délimitée, le vœu de l'Allemagne demandant une reconstitution politique plus conforme à ses besoins généraux, la nécessité pour l'Italie d'assurer son indépendance nationale. Les puissances neutres ne pouvaient vouloir s'immiscer dans les affaires des pays étrangers. Néanmoins, les Cours qui ont participé aux actes constitutifs de la confédération germanique avaient le droit d'examiner si les changements réclamés n'étaient pas de nature à compromettre l'ordre établi en Europe. Dans la lutte, qui est sur le point d'éclater, nous n'avons que deux intérêts: la conservation de l'équilibre européen et le maintien de l'œuvre que nous avons contribué à édifier en Italie. Mais pour sauvegarder ces deux intérêts, la force morale de la France ne suffit-elle pas? Pour que sa parole soit écoutée, sera-t-elle obligée de tirer l'épée? Je ne le pense pas. Si malgré nos efforts, les espérances de la paix ne se réalisent pas, nous sommes, néanmoins, assurés par les déclarations des Cours engagées dans le conflit que, quelque soient les résultats de la guerre, aucune des questions qui nous touchent ne sera résolue sans l'assentiment de la France. Restons donc dans une neutralité attentive, et, forts de notre désintéressement, animés du désir sincère de voir les peuples de l'Europe oublier leurs querelles et s'unir dans un but de civilisation, de liberté et de progrès, demeurons confiants dans notre droit et calmes dans notre force.
« Sur ce, Monsieur le Ministre, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.
» NAPOLÉON. »

généité et de force dans le nord; pour l'Autriche le maintien de sa grande position en Allemagne; nous aurions voulu, en outre, que, moyennant une compensation équitable, l'Autriche pût céder la Vénétie à l'Italie. Car si, de concert avec la Prusse et sans se préoccuper du traité de 1852, elle a fait au Danemark une guerre au nom de la nationalité allemande, il me paraît juste qu'elle reconnût en Italie le même principe, en complétant l'indépendance de la Péninsule.
« Telles sont les idées que, dans l'intérêt du repos de l'Europe, nous aurions essayé de faire prévaloir; aujourd'hui, il est à craindre que le sort des armes seul en décide. En face de ces éventualités, quelle est l'attitude qui convient à la France? Devons-nous manifester notre déplaisir, parce que l'Allemagne trouve les traités de 1815 impuissants à satisfaire ses tendances nationales et à maintenir sa tranquillité? L'accord établi entre les puissances neutres restera à lui seul un gage de sécurité pour l'Europe; elles avaient montré leur haute impartialité en prenant la résolution de restreindre la discussion de la conférence aux questions pendantes; pour les résoudre, je croyais qu'il fallait les aborder franchement, les dégager du voile diplomatique qui les couvrait, et prendre, en sérieuse considération, les vœux légitimes des souverains et des peuples. Le conflit qui s'est élevé a trois causes: la situation géographique de la Prusse mal délimitée, le vœu de l'Allemagne demandant une reconstitution politique plus conforme à ses besoins généraux, la nécessité pour l'Italie d'assurer son indépendance nationale. Les puissances neutres ne pouvaient vouloir s'immiscer dans les affaires des pays étrangers. Néanmoins, les Cours qui ont participé aux actes constitutifs de la confédération germanique avaient le droit d'examiner si les changements réclamés n'étaient pas de nature à compromettre l'ordre établi en Europe. Dans la lutte, qui est sur le point d'éclater, nous n'avons que deux intérêts: la conservation de l'équilibre européen et le maintien de l'œuvre que nous avons contribué à édifier en Italie. Mais pour sauvegarder ces deux intérêts, la force morale de la France ne suffit-elle pas? Pour que sa parole soit écoutée, sera-t-elle obligée de tirer l'épée? Je ne le pense pas. Si malgré nos efforts, les espérances de la paix ne se réalisent pas, nous sommes, néanmoins, assurés par les déclarations des Cours engagées dans le conflit que, quelque soient les résultats de la guerre, aucune des questions qui nous touchent ne sera résolue sans l'assentiment de la France. Restons donc dans une neutralité attentive, et, forts de notre désintéressement, animés du désir sincère de voir les peuples de l'Europe oublier leurs querelles et s'unir dans un but de civilisation, de liberté et de progrès, demeurons confiants dans notre droit et calmes dans notre force.
« Sur ce, Monsieur le Ministre, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.
» NAPOLÉON. »

BULLETIN

Si d'un côté, grâce au mauvais vouloir de l'Autriche, l'espérance d'un rapprochement devient chaque jour impossible, de l'autre, les tendances, les sympathies des diverses puissances neutres s'accroissent mieux, la situation s'éclaircit, le jour se fait autour des intérêts en présence.
On se préoccupait, non sans raison, de l'attitude que prendrait la Russie et déjà bien des commentaires s'étaient entre-croisés à ce sujet. Que les esprits inquiets se rassurent. Malgré les sympathies qu'on lui supposait pour l'Autriche, le czar a jugé comme les autres souverains de l'Europe, que l'Empereur François-Joseph avait, de parti pris, fait la situation ce qu'elle est aujourd'hui et que les conséquences en devaient retomber sur lui exclusivement. Aussi, écrit-on de Berlin, les efforts de l'Autriche pour arriver à un rapprochement avec la Russie, sont restés sans résultats. La Russie observera une neutralité bienveillante vis-à-vis de la Prusse.
On craignait des complications au sujet de la Valachie, mais on n'a reçu ni à Paris ni à Londres la confirmation de l'entrée des troupes turques en Valachie. Tout conseille au Divan de rester à l'écart d'une conflagration générale dont le dernier mot serait peut-être la ruine de sa puissance en Europe. D'ailleurs les dispositions de la majorité des cabinets européens donnent à penser qu'ils feront tout pour maintenir l'équilibre des divers intérêts engagés.
Donc, la partie se joue entre la Prusse et l'Autriche, et vraiment il faut avouer que celle-ci n'a pas le beau rôle.
La circulaire que vient de publier M. de Bismarck fait ressortir la modération, la loyauté de son gouvernement, et rejette toute la responsabilité de la situation actuelle sur le cabinet de Vienne. Le roi Guillaume se sent d'autant plus fort de son droit que la position de ses adversaires est plus fautive. Aussi dans sa réponse aux adresses qui lui ont été envoyées en faveur de la paix, il dit à son peuple qu'en présence des dangers croissants, il attend des populations un dévouement sans réserve.
Cependant la Prusse a beaucoup à lutter. On mande de Munich que l'agitation contre Berlin augmente. Le parti ultra-montrains bavarois voudrait qu'on descendît dans la lice en faveur de l'Autriche. Le ministère fait, par suite, des

concessions qui se traduisent en démonstrations militaires.
Le roi de Prusse a nommé le baron de Scheel-Plessen, ancien président de la diète de Holstein, commissaire civil dans les duchés de l'Elbe avec le titre de Président suprême.
La diète germanique adopte à l'unanimité, la proposition de la commission militaire relative aux garnisons des forteresses fédérales. En vertu de ce vote, Mayence aura un gouverneur bavarois et une garnison bavaroise avec quelques détachements de la division de réserve. Rastadt aura un commandant badois et une garnison badoise avec quelques bataillons de la division de réserve.
En conséquence, écrit-on de Rastadt, le départ des troupes prussienne va commencer immédiatement. Ces troupes ont été à plusieurs reprises l'objet de témoignages de sympathies.
Le général Garibaldi est attendu à Florence. Il a reçu, ces jours passés, la visite du docteur Nélaton qui a déclaré que le général peut, sans inconvénient, rester à cheval plusieurs heures de suite.
On a reçu au dernier moment de la Bourse, une dépêche annonçant le rappel réciproque des ambassadeurs d'Autriche à Berlin et de Prusse à Vienne.
Pour le Bulletin politique : A. LAYTOU.
Le gouvernement prussien met à exécution ses projets contre les résolutions de l'Autriche et des adhérents qu'elle compte parmi les Etats confédérés.
Un certain nombre de députés holsteinois s'étant réunis d'après la convocation de M. de Mensdorff à Itzehoe, le général Man-tenffel a fait disperser l'assemblée.
Le représentant de l'Autriche, ayant protesté, le général Mantenffel l'a fait arrêter et conduire à la forteresse Prussienne de Hensbourg.
La dépêche qui apporte ces graves nouvelles, n'est arrivée à Paris, qu'après la fermeture de la Bourse.
L'émotion à Paris est considérable.
Il est bon de prémunir nos lecteurs contre les fausses nouvelles répandues par les feuilles étrangères, et qui tendraient à jeter en France une inquiétude bien légitime. Elles ont, à

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 13 juin 1866.

LA CHASSE

AUX CHEVAUX SAUVAGES

PAR MAYNE-REID

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR A. COOMANS

Deuxième partie

XII

— El Zorro. —

Ce nouveau sujet de crainte consistait en une grande carabine apportée sur le terrain par l'un des derniers arrivés. Selon toute probabilité, elle appartenait à El Zorro, car ce fut entre ses mains que nous la vîmes d'abord. On eût dit un long mousquet ou une de ces carabines que les Boers de l'Afrique méridionale emploient à la chasse des éléphants. Quelle que fût cette arme, nous reconnûmes bientôt à notre dam qu'elle lançait une once de plomb presque deux fois aussi loin que la meilleure de nos carabines et avec une précision suffisante pour permettre à El Zorro de nous tuer tous en détail, gens et chevaux, avant le coucher du soleil. Les ténèbres ne devaient nous couvrir de leurs ombres protectrices que dans une demi-heure, et El

Zorro avait déjà commencé le feu. La première balle, qui siffla à mes oreilles, frappa le rocher, me couvrit d'éclats de calcaire et retomba à mes pieds, aplatie comme un dollar espagnol. La détonation fut beaucoup plus forte que celle d'une carabine ou d'une escopette ordinaire; une exclamation de Rube, suivie de son sifflement sinistre et habituel, annonça que le vieux traappeur prenait au sérieux ce supplément d'artillerie.
Le regard de Garey attestait que notre position n'avait pas été encore aussi périlleuse. El Zorro pouvait nous fusiller à son gré... Nos rifles étaient impuissants!
Le bandit avait déchargé la première fois son énorme carabine en la tenant à bras tendus. Heureusement pour nous qu'il n'avait pas pris un coup d'appui; mais nos ennemis réparèrent bientôt cette faute. Ijorra planta obliquement en terre deux lances qui, se rejoignant au milieu, formaient un angle où l'arme d'El Zorro pouvait reposer solidement.
Dès que la carabine fut chargée, le salteador s'agenouilla derrière les lances, plaça le canon dans la fourche et visa... Il me sembla que ma personne ou mon cheval allait servir de point de mire je n'en doutai plus lorsque je vis Ijorra préciser la direction de l'arme. Je craignais peu pour moi-même, mais je tremblai pour le brave cheval qui me protégeait. J'attendis avec anxiété. Je vis la flamme s'échapper du canon, et presque aussitôt je ressentis le contre-coup de la lourde balle qui frappa mon cheval. Des éclats de bois me volèrent au visage: c'étaient des fragments de la selle. Le plomb avait traversé le pommeau sans toucher au noble coursier.

Tout à coup un cri du vieux traappeur détourna mon attention d'El Zorro et de sa carabine. Rube était à ma droite; il désignait un objet placé au pied du rocher, et que les chevaux m'empêchaient de distinguer. Rube se mit tout à coup en marche avec ses deux chevaux en nous disant de le suivre. Je ne perdis pas de temps; je fis avancer Moro, Garey nous imita. Nous comprimes bientôt la conduite étrange de notre compagnon. A vingt pas à peine de l'endroit où nous nous étions arrêtés, gisait un grand morceau de roc qui s'était détaché de la mesa; la taille et la position de cette pierre nous offraient un excellent refuge.
Nous fûmes surpris de ne pas avoir fait cette découverte plus tôt; il est vrai que nos regards avaient été presque constamment tournés dans une autre direction. On comprend avec quel empressement nous nous glissâmes derrière le roc. Un cri de rage s'échappa des rangs des guerilleros; ils s'aperçurent que leur longue carabine ne pouvait plus leur servir. Ijorra et El Zorro trépignaient de fureur...
Nous n'aurions pu trouver un meilleur abri dans la prairie; il valait mieux que tous les bois du monde. C'était comme une petite forteresse d'où nous pouvions défer même un nombre double d'assaillants, à moins qu'ils ne tentassent une lutte corps à corps.
Notre disparition subite avait produit en eux des sensations nouvelles; les uns la regardaient avec surprise, d'autres avec superstition. De bouche en bouche circulaient les mots « Carrai! carrambo! los demonios! » (les démons!)
Il était assez étrange que nos ennemis ne nous eussent pas fermé cette retraite, dont ils ne pouvaient

ignorer l'existence. Plusieurs de ces guerilleros étaient originaires de ces régions et avaient dû fréquemment visiter la mesa. Peut-être ne s'étaient-ils jamais donné la peine de l'examiner avec soin. Il n'y a pas de gens qui prennent moins d'intérêt aux phénomènes de la nature que les Mexicains. Une maison mexicaine entourée d'un jardin est une rareté, on n'y rencontre jamais n'y pare ni pelouse; l'aspect d'une verte savane, d'une baranca ou d'une montagne, du paysage le plus sublime, ne leur cause aucune émotion... Les combats de taureau ou de coqs les tirent seuls de leur apathie. Il en est ainsi des nations et des hommes qui ont dépassé l'âge de la force et atteint la période de la sénilité et de la seconde enfance.
Mais il y avait encore une raison, et peut-être la meilleure, pour laquelle nos adversaires ne connaissent pas la localité. Comme mes compagnons le déclaraient, la mesa était le lieu de halte favori des Comanches. Ces sauvages aiment le pittoresque!... A vrai dire, près de là était une source qui guidait peut-être le choix de ces maîtres des prairies. Depuis des années, la butte était donc un lieu dangereux, peu fréquenté par les simples curieux, et il était assez vraisemblable que pas un des héros qui se trouvaient devant nous ne s'était aventuré depuis longtemps dans ces parages éloignés de toute habitation.
XIII
— Un plan de fuite —
Notre disparition soudaine, qui avait stupéfié nos ennemis, perdit bientôt son caractère mystérieux. Les canons de nos rifles et nos visages, visibles der-

La reproduction est interdite.

plusieurs reprises, annoncé que le gouvernement faisait en sous-main des préparatifs de guerre. Dernièrement, c'étaient les soldats en congé qu'on rappelait à la hâte; aujourd'hui, ce sont des achats de chevaux faits de tous côtés par le Ministre de la Guerre, et l'avis donné à plusieurs compagnies de chemins de fer, d'avoir, dans un bref délai, à concentrer le plus de matériel possible dans les gares du département de la Seine. — Rien ne justifie de pareilles assertions. — Les congés sont accordés aux militaires avec la régularité ordinaire; aucun achat de chevaux n'a été effectué, et partout règnent le calme et la tranquillité, dont nous jouissons heureusement, depuis huit ans, en dehors de toutes les complications extérieures.

Ainsi nous ne saurions trop recommander de n'ajouter qu'une fois médiocre aux cancons distribués par l'Indépendance Belge, qui fait souvent passer le désir d'être intéressante avant le désir d'être véridique.

Pour extrait : A LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

Hambourg, 11 juin.

Les Etats du Holstein se sont réunis ce matin à Itzehoe. Le général de Manteuffel a fait disperser les membres de cette assemblée et a fait arrêter le commissaire autrichien qui a été envoyé à la forteresse de Rendsbourg. Le commissaire autrichien a protesté au nom de son gouvernement. Les Prussiens marchent sur Altona.

Francfort, 11 juin.

Aujourd'hui à midi aura lieu une séance de la diète dans laquelle l'Autriche doit demander la mobilisation de l'armée fédérale allemande.

Francfort, 11 juin, 2 heures.

La diète germanique votera, jeudi, sur la motion de l'Autriche demandant l'action militaire de la confédération contre la Prusse.

Munich, 11 juin.

Le lieutenant-général de Tham, chef d'état-major de l'armée bavaroise mobilisée, est parti cette nuit pour Vienne avec une mission spéciale.

Berlin, 10 juin.

Un télégramme privé d'Altona en date d'aujourd'hui, 11 heures du matin, dit que la convocation des Etats du Holstein à Itzehoe est maintenue. On assure que les Prussiens l'empêcheront, n'importe l'endroit où elle aura lieu. — Le comte de Karolyi n'a pas encore quitté Berlin.

Rendsbourg, 10 juin.

Une proclamation du général de Manteuffel, adressée aux habitants de Holstein, reconnaît la sage conduite de ces derniers, lors de l'entrée des Prussiens, ordonne la clôture des sociétés politiques, suspend la publication des journaux politiques non autorisés jusqu'à ce qu'ils aient obtenu l'autorisation et prononce enfin la dissolution du gouvernement local établi par le lieutenant autrichien. Le baron de Scheel-Plessen est chargé de l'administration civile des duchés avec le titre de Président suprême. Kiel sera le siège des autorités supérieures des duchés et du commandement militaire. La proclamation annonce que le roi se propose de convoquer une représentation complète du Schleswig-Holstein, répondant au principe de l'union des duchés. Pour préparer les voies légales de cette convocation, les Etats des deux duchés devront se réunir, et les premières mesures pour amener cette réunion sont déjà prises.

Vienne, 10 juin.

Le Major Radadowski, aide-de-camp du général de Gablenz, est arrivé aujourd'hui, porteur de dépêches de ce dernier. — Des avis officiels d'Altona constatent que les Prussiens ont occupé Bramstedt, Horst et Itzehoe, où le général de Manteuffel s'est rendu lui-même. Les Prussiens doivent occuper dans le courant de la journée Glückstadt et Elmsborn, qui n'est qu'à une demi-heure d'Altona. — On assure que les députés Lesser et Hoffmann se rendront, malgré tout à Itzehoe.

Bucharest, 9 juin.

A l'occasion de la discussion des crédits demandés, en vue d'une agression éventuelle de la Turquie, le gouvernement a déclaré à la Chambre, que les mesures qu'il était obligé de prendre, avaient pour unique but de faire respecter la neutralité du territoire Rou-

main et que nulle pensée d'hostilité contre une puissance quelconque ne les avait inspirés.

Les avis de Bucharest, en date d'aujourd'hui, ne confirment pas la nouvelle de l'entrée des Turcs dans les principautés. Toutes les troupes roumaines excepté la cavalerie, avaient quitté Bucharest.

Florence, 11 juin.

Un télégramme de Gènes signale l'arrivée de Garibaldi dans cette ville. Il en est reparti le soir à 5 heures pour se rendre directement à Côme.

L'Opinion donne comme certain qu'il n'a encore été pris aucune délibération relative à un changement ministériel en cas de guerre.

Hier, le ministre du Mexique a remis au roi une lettre de l'Empereur Maximilien qui confère la Grand-Croix de l'ordre Mexicain au prince Humbert.

LA RÉPONSE DE L'AUTRICHE.

Chacun, sans nul doute, est juge de son honneur; mais chacun aussi est responsable du soin qu'il en prend vis à vis des autres. Lorsque le gouvernement de l'Empereur François-Joseph, rendant impossible une entente amiable, provoque, le mot n'est que juste, un conflit qui peut ensanglanter l'Europe, il a dû accepter d'avance les éventualités d'une pareille conduite. Selon la semence, le fruit.

Tout esprit de parti mis à part, il est bien évident que, dans sa réponse à la note des puissances médiatrices, le cabinet de Vienne cherche seulement à déguiser, sous des objections dilatoires, l'intention préconçue qu'il avait de décliner toute tentative d'arrangement, soit avec l'Italie, soit avec la Prusse. Voici, en effet, comment s'exprime M. de Mensdorff :

« Pour que l'œuvre de paix que les cabinets ont en vue puisse s'accomplir, il nous semble indispensable qu'il soit convenu d'avance qu'on exclura des délibérations toute combinaison qui tendrait à donner à un des Etats invités aujourd'hui à la réunion un agrandissement territorial ou un accroissement de puissance. »

A force de subtilité, l'interprétation du gouvernement de Vienne touche à la candeur. Pourquoi donc l'Autriche est-elle en désaccord ici avec l'Italie, là avec la Prusse? Justement à raison de modifications territoriales et d'influences gouvernementales. Sans les duchés, sans la Vénétie, le trouble actuel n'existerait pas; l'Europe serait tranquille, et il ne serait venu à l'idée de personne de réunir autour d'une table des diplomates pour lesquels les eaux et les bois auraient plus de charmes incontestablement.

Qui est-ce qui a fait cette situation? L'Autriche; aussi bien à l'égard des provinces de l'Elbe que de la Vénétie. On lui offre d'en sortir bienveillamment, sans sacrifice ni de son honneur vrai ni de ses intérêts légitimes. La France et ses alliés médiateurs, ne voudraient pas de la paix au prix de l'humiliation d'un autre Etat plus que d'eux-mêmes. L'Autriche refuse; elle rejette la plume et tire l'épée. Soit, nous verrons qui devra la remettre le premier au fourreau.

LA RÉPONSE DE L'ITALIE.

Le télégraphe apporte la réponse du gouvernement italien à l'invitation de la France, de la Grande-Bretagne et de la Russie pour la conférence internationale. On ne saurait en moins de phrases, s'exprimer plus catégoriquement : « Sous quelque point de vue que l'on considère le différend qui divise depuis si longtemps l'Autriche et l'Italie, il est impossible, écrit le général La Marmora, de méconnaître ce fait que la domination de l'Autriche sur des pro-

vinces italiennes crée entre l'Autriche et l'Italie un antagonisme qui touche aux bases mêmes de l'existence des deux Etats. Cette situation, après avoir constitué pendant de longues années un danger permanent pour la paix générale, vient d'aboutir à une autre crise décisive. »

Cette crise, on espérait, peut-être à tort, mais généralement, la terminer amiablement par un congrès. L'Autriche refuse de s'y rendre. C'est absolument comme si elle tirait l'épée du fourreau. Le général La Marmora se trouve ainsi autorisé à dire que « l'Italie a dû s'armer pour assurer son indépendance. » Est-il possible que, de part et d'autre, on garde cette attitude irritée, ruineuse, et par-dessus tout stérile? Personne de sensé ne l'admettra.

Attendons-nous donc à la guerre. Souhaitons seulement deux choses : premièrement qu'elle dure peu; secondement que la France ne soit pas obligée d'y intervenir.

Pour extrait, A. LAYTOU.

Revue des Journaux.

On écrit de Mexico, le 10 mai, au *Moniteur* :

« La réforme financière et l'étude des ressources et des besoins du pays continuent à réoccuper avant tout le gouvernement, désireux d'arriver à équilibrer ses dépenses et ses recettes. On annonce comme très prochaine, la publication du budget; mais, en attendant, l'Empereur Maximilien a voulu donner l'exemple, et contribuer personnellement, le premier, au système d'économies récemment inauguré. Dans une lettre publiée par le *Journal officiel* et adressée à M. Castillo, ministre et intendant général de la liste civile, l'Empereur a fait connaître sa résolution de réduire les dépenses de la maison impériale et de renoncer aux deux tiers de sa dotation qui ne sera désormais que de cinq cent mille piastres, soit environ deux millions six cent mille francs par an. On se rappelle qu'un décret de l'assemblée des notables, réunie à Mexico, avait rétabli, à partir du 10 avril 1864, date de l'acceptation et de la fondation du nouvel empire, l'ancienne liste civile de 1,500,000 piastres accordée à l'Empereur Augustin Iturbide, le 28 décembre 1822. »

L'Empereur, dans la lettre à son ministre, annonce qu'il entend prendre pour son compte, non-seulement les 661,845 piastres dépensées en appropriation des palais de Mexico et de Chapultepec, mais encore 150,000 piastres données à la famille de l'Empereur Iturbide et 100,000 piastres représentant la valeur du petit palais de Buenavista avec ses jardins.

Cet acte de l'Empereur a été accueilli avec gratitude. On espère que des économies analogues pourront être introduites dans les autres branches de la dépense publique. »

Nous empruntons au *Mémorial diplomatique*, la dépêche suivante :

Vienne, 8 juin 1866.

« La dénonciation d'un traité international n'en implique pas l'annulation immédiate. En déférant à la Diète de Francfort la solution définitive de la question des duchés, l'Autriche entend, néanmoins, exercer exclusivement la souveraineté dans le Holstein jusqu'à ce que la Diète ait avisé aux moyens de substituer un état de choses régulier et durable au provisoire actuel. »

L'entrée des troupes prussiennes dans le Holstein, que le comte de Bismark voudrait justifier en invoquant le traité de Vienne, étant une flagrante violation des droits acquis à l'Autriche en vertu de la convention de Gastein, sera considérée par notre gouvernement comme

un *casus belli*, si le cabinet de Berlin ne rappelle pas les troupes qui viennent d'occuper plusieurs points du duché. »

Le *Journal des Débats* fait observer qu'il y a peut être quelque ironie dans les démonstrations échangées, entre les Autrichiens et les Prussiens à Rendsbourg et à Kiel : « Elles rappellent en tous cas, les civilités qu'échangeaient les Français et les Anglais à Fontenoy, au moment d'ouvrir le feu : Messieurs, à vous l'honneur; tirez les premiers. »

Dans un article où elle se pose cette question : « Qui attaquera? » *La France* tient à constater que les hésitations qui se font remarquer avant le commencement des hostilités sont la condamnation de la guerre : « Est-ce que lorsque de grands Etats, poursuit M. Polin, ont à revendiquer des droits nettement définis, à défendre leur honneur ou leurs intérêts, il faut tant de façons, tant de dépeches, tant de récriminations? »

« Non, la guerre, quand elle est légitime, éclate dans d'autres conditions, la justice des peuples s'exerce dans des formes plus simples et plus dignes, et la paix devient alors d'autant plus facile que le conflit a été plus loyalement et plus nettement déterminé. »

Pour extrait : A. LAYTOU.

Bulletin Agricole

Après les concours régionaux, les rénnions des comices. On s'y entretient de la situation des récoltes, et aussi d'autres questions, qui n'intéressent pas moins le campagnard que le citadin. Pour résumer en deux lignes les conversations qui ont lieu sous les ramées pendant que la jeunesse danse en plein air, voici ce que dit le paysan : « Puisqu'on ne peut s'accorder, qu'on se donne tout de suite une frottée, et qu'après chacun reste chez soi tranquille. »

Au surplus, les bruits de guerre troublent plutôt les cerveaux qu'ils ne gênent les affaires dans les campagnes, au moins jusqu'à présent. Le blé se vend bien, ainsi que les autres céréales, le vin aussi, le bétail aussi, et de même les produits de basse-cour et de jardinage. Voilà pourquoi propriétaires et fermiers se gaussent un peu, même beaucoup, des doléances de Messieurs les journalistes à l'endroit des souffrances de l'agriculture. Si seulement l'ouvrier de la ville n'était pas plus à plaindre que le travailleur de la vigne, du champ, de la forêt?..

Les mercuriales contiennent généralement à monter, mais sans la vivacité qui se manifeste dans les temps de crise. On reconnaît ici la bienfaisante influence des chemins de fer, qui permettent de porter rapidement la denrée d'un pays à l'autre et, par conséquent d'égaliser les cours au profit du consommateur. Seulement, il faudrait une réduction des tarifs sur les grains et sur les autres produits agricoles.

Les avis de l'extérieur signalent, comme en France, une grande fermeté des cours sur les grains de toute sorte. Cependant, ainsi que chez nous aussi, des pluies assez abondantes ont fait cesser en partie les craintes motivées par la sécheresse. Si le temps se comporte bien jusqu'à la moisson, le cultivateur aura une récolte de moyenne année.

Dans les cépages, la vigne entre en fleur. Il n'y a pas beaucoup de fruit, la surtout où la gelée a sévi, et il faut prendre au sérieux, cette fois, les plantes que les vigneronns font entendre. A Bercy et à l'Entrepôt, le stock diminue, bien que les arrivages, par terre et par eau,

que son cousin fût un chef de guerilleros? J'avais entendu dire que sa conduite était mystérieuse. Il avait été à l'école d'un aventurier madré, d'Antonio Lopez de Santa-Anna.

Je relus la lettre de la fille de don Ramon, je m'arrêtai à chaque mot. C'était une lettre étrange. Je n'y découvris aucune trace de trahison. Non, Isolina était loyale ! Elle ne me trahissait pas...

CHAP. XIV

Elijah Quackenboss

Tout en faisant ces réflexions, je m'étais adossé à notre rempart naturel; je faisais ainsi face à la mesa. Juste vis-à-vis de moi existait dans le roc une sorte de fissure qui s'approfondissait vers le sommet. C'était une petite gorge creusée par les eaux et qui servait sans doute de conduit à la pluie qui tombait sur la surface unie de la butte. Quoique les rochers fussent parfaitement verticaux, la gorge avait une inclination considérable. Comme je la regardais attentivement, je m'aperçus avec surprise que l'on pouvait escalader en cet endroit le précipice qui entourait la mesa et parvenir au sommet en gravissant les parois de la gorge. La chose semblait aisée pour un homme agile. Des protubérances dans le roc et des cèdres naiss qui croissaient dans les interstices des pierres, devaient singulièrement faciliter une entreprise de ce genre. Tandis que j'examinais ces particularités, je découvris sur le roc des marques qui n'étaient certes pas produites par les éléments. J'y reconnus aussitôt des traces de pieds humains chaussés de grands souliers. Pas de doute : le rocher avait été escaladé...

(La suite au prochain numéro.)

rière le roc, devaient dissiper toute croyance au surnaturel.

El Zorro continua à décharger sa grosse carabine, mais les balles ne nous effrayaient pas plus que si elles avaient été des navets; elles volaient contre le roc et retombaient inoffensives à nos pieds.

Voyant l'inutilité de ses efforts, le bandit cessa enfin son tir et partit avec un camarade dans la direction de la rancheria, — chargé sans doute de quelque mission par Ijorra.

Une paire d'yeux suffisait pour observer les mouvements des assiégeants. Garey accepta cette tâche et nous laissa, Rubé et moi, libres de songer à un plan de salut.

Il était certain que nous ne serions pas attaqués; nous avions donc le choix entre deux alternatives : conserver notre position jusqu'à ce que la soif nous forçât à nous rendre, ou assaillir nos ennemis et nous frayer hardiment un passage à travers leurs rangs.

La soif devait bientôt nous contraindre à capituler. La faim était moins à craindre, puisque nos chevaux étaient là... Nos gourdes étaient vides; l'arrivée de l'ennemi nous avait empêchés de les remplir à la source de la mesa. L'émotion de la lutte nous avait un instant fait oublier notre soif, mais elle revenait maintenant plus terrible que nous ne l'avions jamais sentie. Pour l'apaiser, nous machions une balle de plomb.

L'autre alternative était mortelle. Pour traverser les rangs des Mexicains, nous devions engager une lutte corps à corps; nous regrettâmes alors de ne pas l'avoir fait quand ils n'étaient que onze.

Cependant un peu de réflexion nous convainqui

que notre position n'était pas encore désespérée. Nous pouvions essayer de fuir dans les ténèbres. Si nous parvenions à franchir par un élan furieux la ligne ennemie, nous pouvions échapper, peut-être, dans la confusion de la mêlée. Le parti le plus audacieux était évidemment le meilleur.... C'était la seule chance de salut qui nous restât, car nous rendre eût été nous vouer à une mort cruelle.

Nous n'avions que peu d'espoir d'être secourus. Je ne doutais pas que mes amis les tirailleurs ne fussent à ma recherche; mais Wheatley et Holingsworth opéraient sans doute leurs perquisitions dans la direction que j'avais prise à plusieurs mille de la mesa.

Après nous être communiqué l'un à l'autre les plans que nous avions conçus, Rubé et moi nous nous remîmes à l'écart, et chacun poursuivit le cours de ses propres réflexions. Je déclare que pendant cette heure de triste méditation, ce ne fut pas le péril de ma situation qui m'inspira les pensées les plus douloureuses. J'ai déjà dit qu'à la vue du chef de la guerrilla, j'éprouvai un soupçon pénible que le sentiment de la conservation personnelle avait un instant éloigné de mon esprit. Maintenant que j'avais le temps de réfléchir, ce doute amère me revint avec force. Ai-je besoin d'en dire la cause? Isolina de Vargas!... Savait-elle qu'Ijorra commandait une guerrilla? Pouvait-elle l'ignorer, elle qui logeait sous le même toit que son cousin? Qui l'avait envoyé à notre poursuite? Pensée amère ! La chasse au cheval sauvage était-elle une ruse pour me séparer de ma troupe et la livrer aux guerilleros mexicains? L'ennemi avait peut-être déjà attaqué et capturé mes compatriotes ! Je devais donc perdre à la fois l'honneur et la vie ! Moi !

le fier capitaine d'une troupe d'élite, dupé ainsi par les artifices d'une femme !

Profondément abattu d'abord, je commençai ensuite à peser la valeur de mes soupçons. Pourquoi aurai-elle tramé ma perte? Était-ce par amour pour sa patrie et par haine pour ses ennemis? Non; ces sentiments ne la guidaient pas, j'avais de bonne raison de croire qu'elle était attachée à notre cause et qu'elle détestait les tyrans que nous voulions soumettre à la loi américaine. Au cas contraire, j'étais victime d'une profonde fourberie et d'une hypocrisie sans exemple.

Peut-être aussi étais-je seul l'objet de sa haine? Une de mes paroles, une de mes actions avait-elle provoqué son inimitié et cette cruelle vengeance? Si elle me haïssait, elle, elle haïssait un homme qui l'aimait de tout son cœur. Oh ! non ! Je ne pouvais me résigner à croire que j'étais un objet de haine pour elle. Pourquoi me haïrait-elle? Comment le pourrait-elle? M'avait-elle trahi pour un Rafael Ijorra?

Ijorra, lui, avait assez de motifs pour vouloir m'ôter la vie : je l'avais insulté à notre première rencontre, il savait que j'aimais Isolina, enfin, j'étais un ennemi, un envahisseur de son pays. Ces motifs expliquaient assez sa conduite, surtout les deux premiers, car Rafael Ijorra était plus vindicatif et plus jaloux que patriote.

Puis venaient des pensées moins sombres. Le coursier blanc était pris; il piaffait devant moi; à cet égard, le doute n'était pas possible... D'ailleurs, Ijorra pouvait avoir été instruit de mon expédition par le vaguero qui nous avait suivis à la chasse du cheval blanc. Ijorra avait eu le temps de rassembler a bande et de me poursuivre. Peut-être ignorait-elle

soient assidus et considérables. Dans le pays producteur, on tient les prix très fermes, sauf pour les sortes de petite qualité, ou qui n'ont pas de garde.

En spiritueux, les cours ne se relèvent point cela montre bien que les alcools, de betterave et autres, se substituent de plus en plus aux produits des distilleries vinicoles. Le temps est proche on une bouteille d'eau-de-vie de raisin sera presque un phénomène. Sur place de Paris, les 3/6 Nord, sont à 53 fr.; les Montpellier à 66 fr. Dans les Charentes, petit courant d'affaires. Quelques acheteurs anglais ont négocié des cognac de l'année dans les 105 à 110 fr. (l'hect.)

Continuation de la mévente sur les colzas, par suite de l'excellent aspect de la récolte en terre. Cependant le cours, à Paris, ne sort pas de 114 115 fr. (les 100 kil.) pour le disponible. Graine 27 à 30 fr. (l'hect.)

Les chaleurs, enfin venues, influent sur la vente du bétail, tant au marché central de Paris que sur les foires et marchés des départements. Lundi à Sceaux (2,221 bœufs, 20,097 moutons), la baisse a été sensible et générale sur les petites comme sur les grosses espèces. Jeudi, à Poissy (1913 bœufs, 14,945 moutons) reprise du terrain perdu et bon placement, surtout des sortes de choix. Il faut que les éleveurs intelligents se pénétrant bien de ceci: qu'on ne voudra bientôt plus de vaches maigres nulle part, sauf dans le songe du Pharaon d'Egypte.

Pour extrait: A. Laytou

Bulletin Artistique.

Il est désormais certain qu'une exposition artistique aura lieu, l'an prochain, en même temps que la grande exhibition universelle. Un arrêté de la commission impériale, publié au *Moniteur*, ne permet aucun doute à cet égard, nous en reproduisons les dispositions principales. — Sont admissibles à l'exposition universelle de 1867 les œuvres exécutées par des artistes français ou étrangers, depuis le 1^{er} janvier 1855, et qui n'ont pas figuré à l'exposition universelle de ladite année.

Sont exclus: 1^o les copies autres que gravures ou lithographies, même celles qui reproduisent un ouvrage dans un genre différent de celui de l'original; 2^o les tableaux à l'huile, miniatures, aquarelles, pastels, dessins et cartons de vitraux et de fresques, lorsqu'ils ne sont pas encadrés; 3^o les sculptures en terre non cuites.

Les ouvrages des artistes français présentés pour l'exposition universelle de 1867, devront être déposés avant le 15 octobre 1866, au palais de l'Industrie (Champs-Élysées) où auront lieu les opérations du jury d'admission.

Les œuvres des artistes étrangers seront déposés au palais du Champ-de-Mars par les soins du commissaire de chaque nation, du 15 janvier au 10 mars 1867.

Bulletin Financier.

La Bourse vient de passer une semaine des plus agitées. L'insuccès du projet de Confédération, en accroissant les chances de la guerre, a replacé les baissiers à la tête du marché. On a vu descendre la rente au-dessous de 62,50, le mobilier au-dessous de 470 et l'Italien décrocher le cours de 36,5. La spéculation à la baisse a été subitement arrêtée par des comptes qui, en quatre jours, ont atteint des chiffres formidables. Les vendeurs, effrayés, se sont mis sur la réserve et bon nombre se sont rachetés. Les plus obstinés sont réduits à faire dans les bourses de province, une chasse aux titres dont les résultats sont au moins problématiques.

Quoi qu'il en soit, l'abstention a prévalu dans les derniers jours, dans les rangs des spéculateurs. Personne ne veut acheter en présence des dangers de la situation; personne ne veut vendre dans la crainte des escomptes que poursuivent avec persévérance de mystérieux et puissants acheteurs. On fait, du reste, très-peu attention aux rumeurs politiques. C'est le canon qui fera sortir le marché de sa somnolence.

Le bilan de la Banque de France constate une accumulation croissante de ressources disponible à laquelle correspond fâcheusement un ralentissement marqué dans l'industrie et le commerce. L'encaisse a dépassé 600 millions chiffre qu'il n'avait pas atteint depuis 1859.

Peu d'affaires sur les chemins de fer, ainsi que sur les valeurs industrielles. Les obligations afférentes aux sociétés de crédit ont baissé, à l'exception de celles du crédit foncier, restées à 470 fr.

La situation financière s'est améliorée à Londres grâce à de forts envois d'argent d'Amérique. L'assemblée des actionnaires des Messageries Impériales a eu lieu ces jours derniers. Le dividende de 1865 a été fixé à 50 fr.

Avant de clore cette rapide revue, constatons que la province se tient volontiers à l'écart

des fluctuations et des orages financiers dont la Bourse de Paris est le théâtre. C'est un retour vers les idées de prévoyance et de raison. On s'aperçoit qu'en définitive, si les placements de Bourse ont parfois d'heureux résultats, le plus souvent ils conduisent à de rudes mécomptes. C'est le jeu, et un jeu qui, à la différence des autres, loin de récréer l'esprit, trouble jusqu'au sommeil. Un lopin de terre, une maisonnette, un prêt sur bonne hypothèque, l'argent enfin consacré au travail, au négoce; cela vaut mieux, croyez-nous, que les papiers ornements qui peuvent valoir aujourd'hui mille francs et demain cinquante pistoles.

LAFFITE.

Nouvelles du jour.

Aujourd'hui comme hier, c'est une veillée des armes. Veillée active. Il n'est question que de mouvements de troupes, d'évolutions maritimes, de préparatifs d'attaque, et de défense. L'opinion publique, désormais fixée sur l'imminence du conflit, en est à désirer qu'il ait lieu le plus tôt possible. Vœu d'autant plus explicable que chacun compte sur une guerre de peu de durée.

Le champ des conjectures est, comme celui des combats, rempli de hasards. Espérons que l'humanité n'aura pas trop à souffrir de la lutte dont nous devons, peut-être sous quarante-huit heures, annoncer le commencement.

Dans la pensée des personnes au courant des incidents politiques, il se pourrait que le conflit éclatât simultanément dans les duchés et sur les côtes de l'Adriatique. Si le général Manteuffel est impatient, Garibaldi l'est plus encore.

Les deux affaires de presse, de M. de Calonne et de M. Edouard Houssaye, sont remises et ne viendront qu'à huitaine.

On sait que M. de Calonne, directeur gérant de la *Revue Contemporaine* est prévenu d'outrages publics envers M. le Ministre de l'Intérieur dans ses fonctions, et en même temps de diffamation.

M. Jules Favre, avocat de M. de Calonne, n'ayant pu se rendre à l'audience, la cause, du consentement de l'avocat impérial, a été remise à huitaine.

M. Edouard Houssaye, poursuivi pour diffamations et outrages, par M. Castaing, préfet de l'Aisne, a vu son affaire plaidée hier.

M^e Lachaud le défendait, et M. l'avocat impérial Lepelletier a requis l'application de la loi.

Le tribunal a remis à huitaine pour prononcer un jugement.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des arrêts rendus.

— On parle de la démission du chef de la police de Berlin, M. de Bernath, par suite de l'attentat de Blind.

— Les travaux publics en Italie semblent ne pas trop se ressentir de la crise actuelle. La Société Victor-Emmanuel a livré, le 3 juin, à l'exploitation le tronçon de chemin de fer de Reggio à Lazzaro.

— On organise en Dalmatie une milice territoriale pour la défense du pays en cas d'une invasion ennemie.

— Une vive émotion règne à Lisbonne par suite d'une tentative d'empoisonnement dirigée contre leurs Majestés. Il a été découvert au fond d'une jarre d'eau potable, un paquet de matières phosphoriques suffisantes pour empoisonner toute l'eau contenue dans le vase. Une des personnes attachées à la maison de la reine ayant bu de cette eau, s'en est trouvée incommodée. Une enquête vigoureuse est commencée.

Pour extrait: A. LAYTOU.

Chronique locale.

M. le Préfet du Lot vient d'accorder une gratification au sieur Carrières (Raymond), marinier à Douelle, pour avoir sauvé, dans la matinée du 5 octobre dernier, le nommé Gonlayrés (Jean), qui était en danger de se noyer dans le Lot.

Le maire de la ville de Cahors prévient les habitants, que l'on continuera à jeter du poison dans les rues, sans nouvel avis, jusqu'à ce que les possesseurs de chiens se soient habitués à ne les laisser sortir qu'étant muselés ou en laisse.

M. le docteur Clary, Inspecteur de l'assistance publique, nous prie de prévenir MM. les médecins vaccinateurs que, d'après les ordres de M. le Préfet du Lot, il tiendra, à l'avenir, à leur disposition des plaques et des tubes à vaccin.

On nous assure que la société *Ste-Cécile* donnera un Concert dans les premiers jours de juillet. L'Orphéon de Cahors prêtera son concours à cette soirée.

Demain jeudi, 14 juin, à 8 heures 1/2 du soir, la Société instrumentale *Ste-Cécile*, se fera entendre sur le rond-point du square.

On nous prie d'annoncer que, pendant la saison d'été, les sorties de cette société, qui avaient lieu le Dimanche, sont transférées au jeudi.

Par décret impérial, en date du 6 juin, M. Decremps (Pierre-Joseph), notaire, a été nommé suppléant du juge de paix du canton de Lauzès, arrondissement de Cahors (Lot), en remplacement de M. Tressens qui, comme on sait, a été nommé juge de paix d'Houillès.

Un temps superbe a favorisé les processions de l'Octave de la Fête-Dieu. Aussi ces cérémonies religieuses se sont-elles célébrées avec une grande pompe. Après les processions des autres paroisses de la ville, la population se transportait au faubourg Labarre où les cloches annonçaient la sortie du cortège. Toutes les congrégations d'hommes et de femmes, toutes les pensions de la ville s'y trouvaient. La fanfare du collège des Petits-Carmes s'est fait plusieurs fois entendre durant le parcours. La bénédiction a été donnée sur un superbe reposoir disposé avec beaucoup de goût sur la promenade Lafayette, par les soins de la garnison.

On nous écrit de St-Céré:

La foire de Loubressac, qui s'est tenue le 4 juin, n'a pas été aussi bonne que celle de l'année dernière à pareille époque. Cela provient du mauvais temps qu'il a fait dans la matinée, et quelque peu aussi de la foire de Gramat qui se tenait le même jour.

Les brebis se sont bien vendues ainsi que les bœufs d'attelage, mais il ne s'est vendu qu'une paire de bœufs gras. On évalue de 45 à 50,000 fr. le chiffre des transactions.

On parle d'une assurance générale pour tous les pompiers de France. Désormais, pour dix sous par an, tout pompier peut avoir un secours proportionné à la blessure qu'il est susceptible de recevoir dans un incendie.

Mais ce n'est pas seulement le pompier qui est assuré; en cas de mort dans l'exercice ou à la suite de l'exercice de ses fonctions, sa famille doit toucher une prime de 1,000 fr.

Dix sous par an pour de tels avantages, c'est vraiment à donner envie de se faire pompier.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

- 9 juin David (Jean), rue Malique.
- 10 — Marron (Henri-Marc), rue Flouren.
- 11 — Cros (Auguste), rue St-Urcisse.
- 12 — Caussanel (Marie), à Sabane.

Décès.

- 10 juin Ramel (Pierre), cultivateur, 60 ans, à Cava-niès.
- 11 — Colon (Marie), ménagère, 60 ans, rue Cheval-Blanc.
- 13 — Fournié (Anne), 11 mois, à Merle.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.

Séance du 10 juin 1866.

- 47 versements dont 3 nouveau 4,867 fr.
- 12 remboursements dont 5 pour solde 3,046 34

Pour la chronique locale: A. LAYTOU.

Obligations du Crédit Foncier.

Le Crédit foncier émet:

1^o Des obligations foncières et communales de 500 fr. 5 %, remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort;

2^o Des obligations communales à 2 ans d'échéance et au-dessus.

S'adresser pour obtenir ces obligations sans frais, dans les Recettes des finances, chez MM. les Notaires et chez tous les Correspondants de la Société.

Tout le monde a, dans ce moment les yeux fixés sur l'Allemagne et l'Italie; l'*Illustration*, qui a l'avantage d'être le seul journal politique parmi les journaux illustrés de France, vient de prendre toutes ses dispositions pour avoir, sur les grands événements qui se préparent, des correspondances et des dessins inédits, fidèles, circonstanciés. Nos lecteurs peuvent donc s'attendre à trouver dans l'*Illustration*, comme en 1859, l'histoire pittoresque et mouvementée de tous les grands actes de la guerre et la politique vont enfanter, au delà des Alpes et au delà du Rhin.

On se rappelle le succès qu'ont eu, en 1854 et en 1859, pendant les guerres de Crimée et d'Italie, les dessins de l'*Illustration*, toujours pris sur place, et toujours par cela même d'une exactitude scrupuleuse. Le bombardement de Valparaiso, reproduit au moment où l'on publiait les dépêches télégraphiques relatives à cet événement, et les premiers dessins publiés par elle sur les armements des puissances, nous montrent que la plus ancienne de nos publications illustrées ne recule devant aucun sacrifice pour ajouter, en présence de la crise actuelle, à toutes ses illustrations, l'intérêt exceptionnel que les événements politiques et militaires peuvent leur donner.

Les demandes d'abonnement se font dans nos bureaux, chez tous les libraires, ou directement, en envoyant un mandat de 36 fr. sur la poste, ou une valeur à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Aug. Marc et Co, rue Richelieu, 60, à Paris.

Faits Divers.

LE CAMP DE CHALONS

Voici, d'après les mouvements déjà exécutés (ou actuellement en voie d'exécution), le dénombrement des troupes qui doivent prendre part aux manœuvres du camp de Chalons:

1 ^{er} régiment de grenadiers.	3 bataillons.
2 ^e » » »	3 »
3 ^e » » »	3 »
1 ^{er} » de voltigeurs	3 »
2 ^e » » »	3 »
3 ^e » » »	3 »
4 ^e » » »	3 »
Régiment de zouaves	2 »
Bataillon de chasseurs à pied	4 »
Bataillon de tirail. algériens	4 »

Total.... 25 bataillons.

Régiment de cuirassiers	5 escadrons.
» de carabiniers	4 »
» de drag. de l'impé- ratrice	4 »
» de lanciers	4 »
» de chasseurs	4 »
» de guides	4 »

Total..... 25 escadrons.

Régiment d'artillerie monté	5 batteries.
» » à cheval	5 »

Total.... 10 batteries.

Escadron du train des équi- pages militaires	2 compagnies.
---	---------------

Le conseil d'Etat est saisi en ce moment d'un projet de convention qui a pour objet de constituer à l'état d'union, pour ce qui regarde le poids, le titre, le module et le cours de leurs espèces monnayées d'or et d'argent, la Belgique, la France, l'Italie et la Suisse.

Les documents officiels qui viennent de voir le jour en Angleterre, constatent que la consommation de nos vins s'accroît d'une façon satisfaisante.

Le progrès sur l'année dernière est sensible, et il est proportionnellement très supérieur à celui qui se montre sur les vins de Portugal et sur ceux d'Espagne. C'est une circonstance heureuse qu'il est bon de noter.

Les existences en entrepôt sont considérables et équivalent à la consommation de six mois; 1,283,000 gallons contre 1,239,000 à pareille époque en 1865 et 1,146,000 en 1864.

AVIS. — Aux lecteurs atteints de bernies ou de maladies des voies urinaires, nous signalerons la *Neptunide Rouillé*, dont le succès est assuré. (Voir aux Annonces).

Une condition essentielle de succès, pour les jeunes gens que leurs familles destinent, soit à la marine, soit aux Ecoles Polytechnique, militaire, centrale et forestière, c'est qu'ils emploient utilement le temps des vacances. Dans ce but de nouveaux cours seront ouverts pour les candidats à ces Ecoles, ainsi que pour les aspirants au baccalauréat-ès-sciences, le neuf juillet prochain, à l'Ecole préparatoire, dirigée par M. Lorient, 97, boulevard St-Michel, à Paris.

Crédit Foncier de France.

Le 22 juin 1866, à 2 heures: 11^{me} tirage des obligations foncières de 500 fr. 4 0/0 (1863). — Un lot de 100,000 fr.; un lot de 30,000 fr.; 8 lots de 5,000 fr.; 30 lots de 1,000 fr. — Total des lots..... 200,000 fr.

Le même jour, 54^{me} tirage des obligations foncières 3 et 4 0/0 de 1853. — Un lot de 100,000 fr.; un lot de 50,000 fr.; un lot de 20,000 fr.. — Total des lots..... 170,000 f.

Il est arrivé ces jours derniers à une dame appartenant à la classe ouvrière, l'accident le plus extraordinaire qu'on ait jamais vu. Elle descendait d'un omnibus, pour se soutenir, elle appuie la main droite à la portière du côté droit. Le doigt annulaire de cette main portait un anneau d'or ou plaqué très fort; l'anneau s'engage dans un petit pignon qui se trouvait fixé sur le côté droit de la portière, précisément à l'endroit ou par mégarde elle avait appuyé la main. Dans cet état, elle s'élançait sur le pavé, et elle y tombe en poussant un cri affreux; l'anneau qui s'était fixé dans le pignon était resté, mais il avait entièrement dépouillé le doigt non seulement de la peau, mais des muscles et des nerfs, si bien qu'il ne restait plus que l'appareil osseux. Le docteur Velpeau a été obligé de faire l'amputation de ce doigt.

— L'invention des faux-cols en papier, nous est venue, il n'y a pas longtemps, des Etats-Unis. Et voilà déjà qu'aujourd'hui les Américains font avec un mélange de papier et de mousseline des bas et des chaussettes qui ne coûtent même pas les prix du simple blanchissage des bas de coton ou de laine. Il paraît qu'aux Etats-Unis on vend beaucoup de ces bas de papier, au grand déplaisir des blanchisseuses.

— On se rappelle qu'une baleine gigantesque fut jetée à la côte aux environs de Gothenbourg il y a plusieurs mois. — Certains industriels ayant eu l'idée de disposer en une sorte de salon l'intérieur de l'énorme cétacé, plus de 20,000 personnes ont visité depuis quelques temps ce curieux compartiment. Qu'on vienne maintenant révoquer en doute le séjour de Jonas dans la baleine!!

Etude de M^e DAMBERT, avoué, à Gourdon.
Le 10 juillet prochain, à onze heures du matin.

au tribunal de Gourdon, il sera procédé à la vente des biens immeubles saisis au préjudice du sieur Antoine Jardel, épiciier, de Montfaucon, à la requête de Pierre Lacoste, négociant à Brives. Ces immeubles forment 18 articles, qui seront vendus en deux lots, sur la mise à prix: 1^{er} lot, 200 fr.; 2^e lot, 40,000 fr.

MÊME ÉTUDE.

Le 10 juillet prochain, à onze heures du matin, au tribunal de Gourdon, il sera procédé, à la requête de M. Achille Lascombes, ingénieur à Gourdon, à la vente des immeubles saisis au préjudice des mariés Jean Baptiste Borderie et Henriette Meulet. Ces immeubles forment 14 articles et seront vendus en quatre lots; sur la mise à prix, 1^{er} lot, 2,000 fr., 2^e lot, 4,000 fr., 3^e lot, 500 fr., 4^e lot, 2,000 fr.

Etude de M^e Eugène AYZAC, avoué, à Gourdon.
Le 30 juin 1866, à onze heures du matin, au tribunal de Gourdon, seront mis en vente sur diminution de prix, les immeubles dépendant de la succession de feu Guillaume David, la vente est poursuivie par Anne Giguët, veuve de Guillaume David, agissant comme tutrice légale de ses enfants mineurs. La vente sera faite en un seul lot, sur la mise à prix de 400 fr.

AVIS. — Dépôt à la mairie de Gramat, depuis le 10 juin courant jusqu'au 17, d'un avant-projet, concernant le règlement des alignements des routes départementales nos 1, 5 et 14.

Le tribunal de Gourdon, par jugement du 30 mai, vient de déclarer Marie Lafon séparée de biens d'avec son mari Antoine-Augustin Langlade.

Le tribunal de Gourdon, par jugement du 30 mai, déclare Anne Rouquié, séparée de biens d'avec son mari Guillaume Lacombe.

Le tribunal de Gourdon, par jugement du 30 mai, déclare Anne-Virginie Delmas, séparée de biens d'avec son mari Antoine Jardel.

Tribunal de Commerce de Souillac.

Faillite d'Henri Sudres. — Convocation des créanciers pour le 20 juin courant.

Faillite des demoiselles Jeanne David. — L'ouverture de la faillite est fixée au 1^{er} juin.
Extrait du *Gourdomais*, 7 juin.

A VENDRE

1° Un Atelier de Serrurerie des mieux achalandés jouissant de la meilleure renommée possible, et outilléon ne peut mieux;
2° Un Magasin de Quincaillerie, le seul peut-être dans son genre, et éloigné de seize kilomètres d'autres magasins, vendant en partie les mêmes articles.

AVIS. — Le sieur BARBARY, Serrurier-Mécanicien et Quincailler, à LUZÉCH (Lot), connu dans tout le département, et au dehors pour ses travaux de serrurerie, tant pour la petite exploitation que pour la grande, a l'honneur d'annoncer, que, voyant sa santé en danger par suite de surcharges d'occupations, que lui occasionnent son Atelier et son Commerce de Quincaillerie, il est dans l'intention, maintenant que vont s'ouvrir les travaux de la voie ferrée, de Libos à Cahors, par Luzéch, de donner à d'autres, l'avantage de profiter d'une époque, dont il ne pourrait profiter lui-même.

Cet avantage sera d'autant plus grand pour le preneur, que le sieur BARBARY, ne quittant pas les lieux, s'engage à lui prêter tout son concours en temps utile.

Les locaux occupés par l'une et l'autre exploitation, permettent à M. BARBARY de vendre à deux, comme à un seul, tout en gardant encore lui-même un logement convenable. Il peut même, en vendant son fond, offrir des logements indépendants aux acquéreurs.

Son Atelier qui est pourvu d'eau, jouit de la meilleure position désirable comme hygiène, il a quatorze mètres de long sur une largeur proportionnée.

Son Magasin est pour la position et l'agrément, l'unique dans Luzéch.

M. BARBARY vendra aux conditions d'usage, et donnera pour le paiement, toutes les facilités qu'on pourra désirer.

PARIS 40, rue de Provence.

LE PHÉNIX

PARIS 40, rue de Provence.

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES SUR LA VIE

FONDS DE GARANTIE: DIX-HUIT MILLIONS

La Compagnie du PHÉNIX, ASSURANCES SUR LA VIE, est dirigée par le même Conseil d'Administration que la Compagnie LE PHÉNIX, ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE.

OPÉRATIONS DE LA COMPAGNIE:

Assurances pour la Vie entière: Un capital est payé au décès de l'Assuré. — **Assurances mixtes:** Un capital est payé à l'Assuré, s'il est vivant après un certain nombre d'années ou à ses héritiers, AUSSITOT SON DÉCÈS. — Les Assurés reçoivent ANNUELLEMENT le produit de leur participation de 50 pour 100 dans les bénéfices de la Compagnie.

Assurances de Survie. — Assurances Temporaires. — Contre-Assurances.

Rentes Viagères immédiates ou différées aux taux les plus avantageux.

Associations mutuelles pour tous les âges. — **Dots des Enfants. — Caisse de Retraites.**

S'adresser à M. Gobert, agent-général, à Cahors, maison du Palais-National, Boulevard sud-est.



MACHINES A COUDRE UNIVERSELLES

Système Américain de WILLOUX et GIBBS, BREVETÉES (s. g. d. g.).
TRAVAIL SANS LE MOINDRE BRUIT ET SANS FATIGUE.

M. C. GRITZNER et C^e, 82, boulevard de Sébastopol, Paris.

La seule Machine universelle servant indistinctement AUX FAMILLES et à toutes les INDUSTRIES, Couturiers, Tailleurs, Lingères, Chapeliers, Tapissiers, Gants, Parapluies, Ombrelles, Bonneterie, etc., etc.
La même Machine cousant sur la mousseline la plus fine comme sur le drap et le cuir, est la meilleure marché de toutes les Machines sérieuses.
GARANTIE 2 ANS. — Prix: 250 fr., avec 6 guides, 6 aiguilles, 1 burette et 1 clé pour poser les aiguilles.
PAYABLE AU COMPTANT. — Dépôt, à Paris, boulevard de Sébastopol, 82.

ÉPICERIES COMESTIBLE

DROGUERIE INDUSTRIELLE

SIROPS, LIQUEURS, COULEURS, BROSSERIE, GRAINES, FOURRAGÈRES, PÉTROLE

E. LEPETIT

RUE DE LA LIBERTÉ, 4

VINS FINS BONBONNERIE

A CAHORS

Hernies, Prolapsus, et Maladies de la Vessie.

Ces désolantes infirmités, longtemps réputées incurables, sont, depuis plusieurs années déjà, promptement et radicalement guéries par la **Neptunide Rouillé** (Extrait de plantes marines). Renseignements gratuits en écrivant à M. Rouillé, pharmacien de 1^{re} classe, aux Sables-d'Olonne (Vendée).

HUILE D'OLIVES

La Maison BESSÈDE, frère et sœur, de Marseille expédie franco de port dans toute la France.
Huile d'olives extra-fine dite vierge, douce et sans goût de fruit, garantie pure d'olives.
à 2 fr. 50 le litre pour toute demande de 30 litres.
Au-dessus de 30 litres, bonification de prix selon quantités.
Adresser les demandes, 75, rue de la Palud.
CAFÉS DES ILES. — MARSEILLE — SAVONS BLANCS

LES MÉDECINS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

prescrivent une cuillerée à bouche de Vin de Bellini dans un verre d'eau fraîche comme le moyen le plus efficace pour calmer la soif et prévenir les dérangements d'intestins, si fréquents et si dangereux pendant les fortes chaleurs. Voir sur la notice les appréciations de l'Abellé, de la Gazette des Hôpitaux et autres feuilles médicales qui ont constaté les propriétés toniques, stomachiques, apéritives et fébrifuges du Vin de Bellini.

ENTREPOTS PRINCIPAUX:
Paris, Pharmacie rue de la Feuillade, 7; Lyon, Pharmacie Fayard, rue de l'Impératrice, 9; Florence, Ph. Roberts; Bruxelles, Ph. Delacre. — Dépôts dans les bonnes Pharmacies.
A Cahors, Pharmacie VINEL

MALADIES SECRÈTES

Essence dépurative concentrée l'iodure de potassium, du Docteur DUCOUX, de Poitiers.

Ce précieux dépuratif, complémentaire des écoulements, préserve des accidents secondaires et tertiaires et les guérit radicalement en paralysant les effets du mercure employé. S'emploie avantageusement dans les rhumatismes et les maladies de la peau.
Dépôt à Cahors, chez M. Duc, ph.

JACQUES SÉGUY

PEINTRE MENTION HONORABLE à l'exposition de 1865, pour les imitations de marbres et bois étrangers.
Peinture ordinaire, Enseignes et Vitrerie. Prix modérés.
A Cahors, rue Impériale, n°35.

Trois mois 46 fr. Six mois 52 fr.

LE TEMPS

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
Rédacteur en chef: A. NEEFTZER
Bureaux, 40, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris.

VITESSE VOITURES PUBLIQUES PROBITÉ ET SÉCURITÉ. ET A VOLONTÉ EXACTITUDE

Le Sieur RAYMOND aîné, croit devoir informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de son entreprise, qu'à partir de ce jour, elles trouveront dans son établissement, situé rue du Lycée, maison CAVIOLE, toutes voitures de voyages et d'agrément, telles que Berlins, Calèches, Omnibus et Phaétons, le tout à des prix très-modérés.

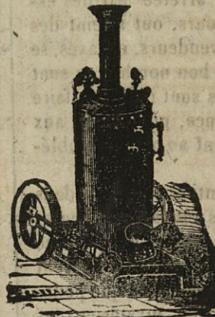
Nota. — Le Sieur RAYMOND aîné, a aussi l'honneur d'informer le public qu'il a dans son même établissement le bureau du service de Cahors à Assier, qui fait le transport des dépêches; ce service part tous les jours de Cahors, à 11 heures du soir; départ d'Assier, à 1 heure après-midi, et arrive à Cahors à 6 heures du soir.

CONFECTION DE PARIS HABILLEMENTS TOUS FAITS ET SUR MESURE MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison COURNOU, à l'angle de la rue Fénélon. Allez visiter cette maison, si vous voulez acheter des vêtements distingués, élégants, en étoffes excellentes, confectionnés avec grâce et solidité, et à des prix d'un bon marché exceptionnel.

PETITE MACHINE A VAPEUR INEXPLOSIBLE CHAUDIÈRE SANS TUBES NI BOULLEURS.

Ce moteur résout le problème si longtemps cherché de la force économique à domicile et à la portée de tous.
Il fonctionne déjà dans toutes les industries: Imprimeries, Chocolateries, Moulins, Briqueteries, Fermes, etc., etc.
On l'emploie aussi dans les châteaux pour élever les eaux d'arrosage.



Cette machine ne demande pas de frais d'installation.
On peut y brûler toute espèce de combustible.
Elle peut être conduite par tout le monde.
Elle est d'une grande simplicité et d'une solidité à toute épreuve.
Son entretien est nul.
Nous livrons franco à domicile et nous garantissons.

PRIX DU MOTEUR INEXPLOSIBLE

Modèle N° 1, force 1 cheval.....	1,900 fr.
Modèle N° 2, force 2 chevaux.....	2,600 fr.
Modèle N° 3, force 3 chevaux.....	3,500 fr.
Modèle N° 4, force 4 chevaux.....	4,000 fr.
Modèle N° 5, force 5 chevaux.....	4,500 fr.
Modèle N° 6, force 6 chevaux.....	5,000 fr.

Rendu et monté à domicile dans toute la France.

H. MARINONI et CHAUDRÉ, constructeurs, 67, rue de Vaugirard, Paris.

CHOCOLAT à l'extrait de viande

DE MEYER-BERCK.

Ce chocolat nutritif et de digestion très facile est préparé avec le sirop d'extrait de viande: il offre donc la nourriture la plus saine et la plus fortifiante que l'on puisse recommander aux malades aussi bien qu'aux personnes bien portantes.

Dépôt à Cahors, chez M. Vinel, ph.

A VENDRE

Une Etude de notaire, à St-Paul-Labouffie, canton de Castelnaud-Montratrier (Lot).

A Vendre aussi la Maison, où se trouve l'Etude. — Un Jardin et une Cour sont contigus à la maison.

S'adresser pour plus amples renseignements à M^e Ruamps, propriétaire de ladite Etude.

On donnera toute facilité pour le paiement.

Le propriétaire-gérant A. LAYTOU.